

Python royal *Python regius*



ISTOCK

Généralités

Origines et biologie: Le python royal appartient aux plus petits représentants de sa famille. Son poids oscille entre 1–2 kg, les femelles étant plus lourdes que les mâles. Sa couleur de fond est un brun noirâtre tendant au crème sur le ventre. Le dos et les flancs de l'animal présentent de grandes taches ovales, irrégulières, et des lignes de couleur vert olive clair. Le rostre est caractérisé par un bandeau d'œil clair, s'étirant du nez à la mâchoire supérieure. Le corps apparaît légèrement trapu et musclé. Des élevages sélectifs dans le monde entier ont produit plusieurs colorations différentes. Sa dénomination alternative «python boule» se réfère à son comportement de défense consistant à s'enrouler, compact comme une boule, en cas de menace, en protégeant la tête sous les spires. Dans les cercles des personnes aménageant des terrariums, les pythons royaux font partie – à tort! – des «animaux pour débutants»; cependant, en tant qu'animaux de compagnie ils ne sont pas compatibles avec les enfants. L'entretien doit donc être assuré dès le début par les parents! De plus, ils sont particulièrement sensibles au stress et présentent des traits de caractère très individuels dont il importe de tenir compte.

La zone de distribution du python royal s'étend sur de vastes parties d'Afrique occidentale et centrale, de la Gambie jusqu'au sud du Soudan, au Kongo et jusqu'au Gabon. Ce serpent originaire des tropiques est actif de nuit et au crépuscule. On connaît peu son comportement dans le milieu naturel. Sa fossette sensorielle (reconnaissable par les petites ouvertures au-dessus de la bouche) lui permet de s'orienter aisément dans la nuit noire, en détectant les moindres différences de température. Pendant la journée, ces serpents s'abritent de la grande chaleur en se retirant dans des cachettes fraîches – il peut s'agir, par exemple, d'une termitière ou de la tanière d'un rongeur (où les températures sont constantes tout au long de la journée), mais aussi d'une cachette en zone urbaine (dans des jardins, sous des escaliers). Les jeunes pythons grimpent très bien aux arbres,

tandis que les individus adultes préfèrent rester au sol. Dans les terres agricoles, on les trouve souvent dans des champs de manioc et d'igname. Ils sont visiblement plus actifs pendant la saison des pluies que pendant la saison sèche.

Pour autant qu'on sache, les pythons royaux se nourrissent de petits mammifères, tels que des rongeurs et des chauves-souris, et d'oiseaux, par exemple de colombes. Les proies de prédilection parmi les mammifères sont les souris rayées, les cricetomyinae, ainsi que les galagos et les écureuils palmistes. Les pythons sont des chasseurs à l'affût et qui se glissent furtivement, en attrapant leur proie par surprise (les rongeurs souvent dans leur propre niche) et la tuant par étranglement. Ils serrent leurs spires à chaque inspiration de la proie, empêchant sa respiration. Le python royal, comme tous les serpents, peut déboîter sa mâchoire inférieure et peut écarter latéralement les deux moitiés de celle supérieure; il peut donc avaler des proies de la taille d'un rat adulte.

En tant que serpent de petite taille, le python royal a plusieurs prédateurs dans la nature: le léopard, l'hyène, les viverridés, les varans, les chouettes et autres oiseaux rapaces tels que le serpentaire le capturent parfois.

Systématique: Le python royal fait partie de la famille des Pythonidés (Pythonidae) et du genre des Pythons vrais (*Python sp.*).

Protection des espèces: Annexe II de la CITES (peut être commercialisé de manière contrôlée). Les pythons royaux sont très répandus, mais dans leurs pays d'origine ils sont capturés en grandes quantités pour les détenir dans des terrariums et pour les consommer. Dans les zones agricoles, ce sont d'importants régulateurs des rongeurs qui menacent les récoltes. Le Ghana est le seul pays qui s'efforce de gérer cette espèce d'une manière durable. Dans plusieurs pays, les quotas d'importation établis par l'UE ont si fortement été dépassés que l'UE, en 1999



déjà, a décrété l'interdiction d'importer des individus provenant de la République Centrafricaine, du Congo, de la Guinée Équatoriale, du Gabon et du Liberia.

Dans plusieurs pays d'Afrique il y a des soi-disant «fermes» exportant des pythons royaux vers l'Europe. Il ne s'agit cependant pas d'animaux élevés sous la houlette de l'être humain, mais simplement de stations de couvain où des femelles prélevées en masse dans la nature couvent leurs œufs jusqu'à éclosion pour être ensuite relâchées; les jeunes animaux sortis de leurs œufs sont élevés (souvent dans des conditions se heurtant à la protection des animaux!) pour être vendus. Ces individus manqueront dans la nature, où ils devraient contribuer à la relève!

Détention et acquisition: Dans notre pays, la plupart des pythons royaux proviennent d'élevages amateurs. En Europe et aux Etats-Unis, il existe également des éleveurs commerciaux qui multiplient ces serpents en grande quantité et proposent souvent des douzaines de variations de couleurs. Les conditions de détentions chez ces grands producteurs sont souvent douteuses – les animaux sont parfois détenus dans des tiroirs étroits (appelées rackbox, interdits en Suisse)! Parmi les variétés de couleurs que l'on trouve dans le commerce il y a, entre autres, des individus avec des motifs jaunes aux yeux rouges, des colorations cannelle tachetées de noir et des individus à la couleur de base jaune avec un motif réticulé noir («spider») ainsi que des individus presque blancs. La Protection Suisse des Animaux PSA déconseille d'acquérir ces individus «design», parce que les motifs spectaculaires sont souvent produits au moyen de croisements consanguins. Ceci est préjudiciable à la santé des animaux; par exemple, les individus très clairs sont en danger sous la lampe UV, puisqu'ils peuvent se brûler, et la coloration «spider» présente une tendance génétique à des anomalies neurologiques avec des spasmes musculaires et des «tics». Ces derniers sont in-

diqués comme des atteintes moyennes à sévères dans l'annexe 2 al. 5.1. de l'ordonnance de l'OSAV sur la protection des animaux dans le cadre de l'élevage. Dans cette même catégorie d'atteintes se trouvent les serpents sélectionnés sans écailles et les «scaleless balls».

Les grands importateurs fournissent les commerces zoologiques européens de milliers d'animaux provenant de captures à l'état sauvage, des animaux soi-disant «de ferme», et des individus reproduits à des fins commerciales (la plupart provenant des USA) dans des conditions de transport parfois douteuses. Ce sont surtout ces animaux issus de captures dans la nature qui meurent lors des transports ou qui en supportent les dégâts! Selon les recherches de l'alliance européenne pour la protection des animaux EndCap, 90% des animaux capturés dans la nature ne survivent pas à la première année en captivité. Ils sont souvent infestés de parasites et sont tellement affaiblis après le long transport qu'ils ne font plus que végéter. De plus, le refus de l'alimentation est un problème répandu chez les animaux capturés. Pour des raisons de protection des animaux, il faut donc absolument renoncer à acquérir des animaux issus de captures ou que l'on suppose avoir été produits dans des «fermes», ainsi qu'à commander des animaux provenant d'outre-mer!

En raison de la problématique évoquée ci-dessus, les seuls animaux qu'on peut envisager de se procurer sont dès lors ceux qui proviennent de refuges pour animaux ou de stations d'accueil de reptiles, où se trouvent souvent des animaux disponibles. Si ce n'est pas ainsi, il faut s'adresser à des élevages suisses sérieux, se servant de parents non consanguins ou des commerces zoologiques sérieux. Les éleveurs qui annoncent sur Internet ne sont dignes de confiance que s'ils permettent de visiter l'élevage au préalable et que si l'on constate de bonnes conditions de détention. Avant l'achat, il faut impérativement réfléchir si l'on dispose d'assez de place, de temps et d'argent pour mener à bien cette détention (l'entretien du terrarium demande beaucoup d'argent!), si l'intérêt que l'on porte à ces animaux va durer longtemps, si l'on est prêt à les alimenter avec des souris et des rats morts et si l'on dispose de quelqu'un de fiable qui peut s'occuper du serpent quand on est absent en vacances. Le cas échéant, il faut également demander l'accord de la régie immobilière pour détenir des serpents dans son appartement.

Un animal sain est bien nourri, ne présente pas de blessures ni de restes de la mue et ses écailles doivent briller. Ses yeux doivent être clairs et doivent également briller (sauf lors de la mue). Lorsqu'on prend l'animal dans ses mains, il faut percevoir un certain tonus: le serpent ne doit pas pendre mollement. Si le serpent est sain, il ne présente aucune déformation aux mâchoires ni à la queue non plus, il n'est pas apathique, il mange et mue normalement. Lors de l'achat, il faudrait faire certifier par écrit que l'animal est habitué à être nourri avec des aliments morts! De minuscules points blancs ou rouges, répartis sur tout le corps de l'animal, constituent un signal d'alerte. Ils peuvent indiquer la présence d'acariens (leurs déjections ou les parasites eux-mêmes). La diarrhée et les muqueuses irritées ou croûtées sont également problématiques.

Taille: Les pythons royaux en captivité atteignent 120 à 140 cm de long. Dans la nature, on sait que des individus isolés peuvent arriver à 170 cm de long.

Espérance de vie: Si les conditions de détention sont bonnes, les pythons royaux peuvent atteindre l'âge de 20–40 ans! Quiconque souhaite se procurer un tel animal doit absolument tenir compte de cela!

Détention

Groupes: Les pythons royaux se supportent très bien entre eux et, si le terrarium est suffisamment spacieux, on peut en détenir deux ou trois. Cependant, il faut veiller à ce que les animaux ne se mordent pas en se blessant mutuellement au moment de les nourrir! Donc (afin de ne pas se faire mordre non plus...) on les nourrit de préférence individuellement et à l'extérieur du terrarium, dans un box isolé. On peut détenir un groupe de mâles ou de femelles ou alors un mâle avec une ou deux femelles. Il n'y a quand même pas d'obligation de détenir ces animaux en groupes. Les serpents sont essentiellement des animaux solitaires et peuvent dès lors être détenus individuellement.



Terrarium: En raison de leur provenance, les pythons royaux nécessitent un terrarium chauffé aux climat changeant (saison des pluies, saison sèche), des structures pour grimper, des cachettes diversifiées, humides et sèches, ainsi qu'un grand bassin d'eau (aménagement de base).

Le régime **climatique** du terrarium doit se situer le plus près possible des conditions de température des régions d'origine de ces animaux. La température au sol doit être de 26–30° C mais avec des températures localement plus élevées (jusqu'à 33° C), ce qui est possible par des spots ou un système de chauffage au sol délimité (un matelas chauffant monté à l'extérieur du terrarium). Les températures nocturnes doivent descendre à env. 20–23° C. On recommande de faire fonctionner le terrarium plusieurs jours avant d'y installer les animaux et de mesurer régulièrement la distribution des températures et de l'humidité de l'air à différents endroits!

Dans les régions d'où proviennent les pythons royaux, la durée moyenne de l'ensoleillement est de 10–12 heures journalières. La proximité de l'équateur y amenuise la différence entre l'été et l'hiver. En raison des conditions de température et de lumière, assez constantes tout au long

de l'année, ces serpents ne connaissent pas de repos hivernal. L'éclairage de base du terrarium peut être obtenu par des tubes T5 ou des rampes LED à spectre complet à installer sur toute la longueur du terrarium. Les lampes à vapeurs métalliques sont utilisées comme système de chauffage local et émettent de la lumière UV. Les lampes doivent être protégées par des grilles pour éviter que les animaux entrent en contact avec elles. Un rythme de l'éclairage qui distingue clairement le jour de la nuit est important.

Les matelas chauffants et le système de chauffage au sol devraient être montés uniquement à l'extérieur du terrarium, pour éviter que les serpents se brûlent. À l'intérieur du terrarium il doit y avoir un gradient de température, afin que les animaux puissent choisir entre des endroits plus ou moins chauds et qu'ils puissent réguler leur température corporelle selon le besoin. Cela est généralement plus facile à obtenir dans un grand terrarium (circulation de l'air)!

L'humidité de l'air dans les régions où le python royal est naturellement distribué se situe, selon la saison, à 50–90%. En été, elle augmente en raison de la saison des pluies et en hiver elle redescend. Elle est inférieure pendant la journée qu'au matin et au soir. Dans le terrarium, l'humidité de l'air pendant la journée devrait se situer entre 60 et 80%, de nuit elle devrait monter jusqu'à 90%. On aspergera donc de préférence le terrarium le matin et le soir. De plus, les animaux devraient avoir à disposition une wetbox (un récipient en plastique ou en argile rempli de sphaignes humides) pour s'humecter et se rafraîchir (un pot pour chaque animal).

Le **substrat** approprié est constitué de terreau organique non fertilisé, d'écorce de coco, de chanvre ou de pin, ainsi que de feuilles sèches. Le terrarium doit être rapidement libéré des déjections.

Le terrarium devrait se trouver dans un **emplacement** clair à mi-ombragé et tranquille. Il faut absolument éviter l'exposition directe aux rayons du soleil, car la vitre du terrarium fait rapidement

monter les températures à des niveaux dangereux pour la vie de ces animaux! De plus, le terrarium ne devrait pas être exposé à des sources de vibrations (machines à laver, poste de télévision, haut-parleurs), ni être soumis à la nuisance de la fumée et aux courants d'air.

Aménagement: Afin que le python royal se sente à l'aise, le terrarium doit lui offrir de solides structures pour grimper, des cachettes, au moins une wetbox et un bassin d'eau. Pour grimper, des branches épaisses et stables sont l'idéal. Des surfaces de repos plates situées à différentes hauteurs ne devraient pas manquer non plus (planches ou dalles). Les pythons aiment les cachettes où leur corps entre en contact avec la matière environnante. Des terrines en terre cuite pour plantes (lisser d'éventuels angles avec du papier de verre), des caisses en plastique avec un substrat humide (wetbox), de grandes racines bien stables, des tubes en liège ou des blocs de pierre, mais aussi des nichoirs en bois pour perches, sans le rembourrage. La lave et le tuf ne sont pas appropriés en raison des pores et des angles saillants: il y a le danger que les animaux se blessent.

Un bassin pour le bain est incontournable. Il doit être assez grand, afin que les serpents puissent s'y enrouler à l'aise et immerger tout son corps. De plus, les animaux doivent pouvoir en sortir à tout moment. Il faudra changer souvent l'eau et la maintenir propre.

On peut installer des plantes véritables ou artificielles dans le terrarium. Un grand avantage des plantes véritables, c'est qu'elles servent d'indicateur pour le climat et l'humidité de l'air ambiant: si les plantes vont mal, quelque chose ne va très probablement pas dans le système de détention! Une plante appropriée est la variété de langue de belle-mère (*Sansevieria*) à croissance basse, par exemple.

Si l'on détient plusieurs animaux dans un terrarium, il faut veiller à ce qu'il y ait assez de «places bien-être» essentielles (places de repos surélevées, autres places de repos, cachettes, wetbox), afin que chaque animal puisse en occuper une à tout moment et que l'animal dominant ne s'octroie pas toujours les meilleures places. De plus, il faut que les animaux puissent s'éviter.

Fondamentalement, il ne faudrait pas sortir trop souvent les pythons royaux du terrarium et il ne faut faire cela que s'ils y sont habitués et si l'on est sûr qu'ils aiment cela (s'ils s'approchent de la vitre dès qu'on ouvre le terrarium) et brièvement. Si on envisage de les sortir, il faut le faire uniquement tard le soir, quand les pythons sont actifs! Chaque appartement est plein de dangers pour les pythons, par les objets qui s'y trouvent, les fissures étroites, d'autres animaux de compagnie et des agents pathogènes! De plus, les animaux se refroidissent rapidement si la température de la pièce se situe au-dessous de 18° C. Des signes de stress sont, entre autres, des déplacements fébriles ou les émissions d'urine. Dans ces cas, le serpent doit immédiatement être remis dans son terrarium! Cependant, certains serpents deviennent assez dociles et apprécient qu'on les promène en contact avec son propre corps dont ils sentent la chaleur. Ils apprécient également d'être caressés prudemment ou de se placer au chaud sur les genoux de leur maître. Cependant, sortir chaque jour ces serpents du terrarium pour les caresser abondamment et les promener ne va pas dans le



sens de leur bien-être: ce ne sont pas des animaux à câliner! Un grand terrarium bien structuré leur rend le meilleur service. Afin d'éviter l'ennui, on peut les occuper par de nouveaux éléments structuraux, en aspergeant le terrarium avec du thé ou en plaçant des «traces odorantes» menant à la nourriture.

Exigences légales minimales: Les exigences légales minimales sont régies par l'Ordonnance sur la protection des animaux (OPAn, Annexe 2 Table 5). L'OPAn prescrit un terrarium des dimensions minimales suivantes: pour deux individus, 1 x 0.5 la longueur du corps (LC) de l'animal le plus grand pour une hauteur de 0.75 la longueur du corps. Chaque animal supplémentaire demande une surface additionnelle de 0.5 x 0.2 sa longueur corporelle. Il faut être conscient qu'il s'agit ici de dimensions minimales qui ne garantissent pas une détention conforme à l'espèce animale! Un terrarium respectueux de l'espèce animale devrait être considérablement plus spacieux!

Pour détenir deux individus adultes de 1.2 m de long, un terrarium de 1.2 m de long, 0.6 m de large et 0.9 m de haut suffirait. Du point de vue de la protection des animaux et dans l'intérêt d'une détention respectueuse de l'espèce, le terrarium devrait en tout cas être plus grand (par exemple 1.8 m de long, 1.0 m de large et 1.0 m de haut – mais plus grand c'est, mieux c'est).

Alimentation

On administre des souris ou des rats morts des dimensions correspondant à celles des serpents: leur taille ne doit pas dépasser la circonférence de ces derniers. Les animaux surgelés doivent être chauffés au bain-marie (dans des sachets en plastique) jusqu'à la température du corps (37° C); ils devraient être tendus aux serpents avec des pinces ad hoc et en pratiquant un léger mouvement. Les jeunes individus fraîchement éclos sont nourris env. tous les 7 jours (une souris nouveau-né) les adultes toutes les 2–3 semaines (2–3 souris adultes ou un rat subadulte). On peut également administrer des poussins, mais cela n'est pas recommandable, car les excréments des serpents prennent une forte odeur. Il arrive que les pythons refusent souvent la nourriture pendant des mois. Il y a plusieurs raisons à ce refus, entre autres le stress, la mue imminente, un changement dans l'alimentation, la maladie. Ce sont surtout les serpents capturés dans la nature ou provenant de «fermes» qui sont souvent habitués à la seule nourriture vivante. Un python sain et bien nourri peut jeûner sans problème pendant des mois. Cependant, dans le doute – et en tout cas s'il s'agit de jeunes animaux! – il vaut mieux consulter le vétérinaire! Si l'animal apparaît très amaigri, l'aide arrive parfois trop tard. Il faudrait donc contrôler le poids des animaux tous les deux ou trois mois. En Suisse, il est admis de donner en pâture des animaux vivants uniquement à des animaux sauvages, pour autant que ceux-ci ne puissent pas être nourris avec des animaux morts et qu'ils sachent capturer et tuer leur proie comme ils le font dans la nature (art. 4, al. 3 OPAn); c'est donc généralement interdit dans la détention d'animaux de compagnie (les serpents acceptent les animaux morts)! Puisque les vertébrés ne peuvent être tués qu'après étourdissement (art. 178 OPAn) et par du personnel formé (art. 177 OPAn), ce n'est possible de constituer son propre élevage d'animaux à administrer comme nourriture que sous certaines conditions (pour autant qu'on dispose du savoir-faire nécessaire; Casa-Reptilica, par exemple, propose des cours pour tuer correctement les rongeurs). Si l'on est disposé à élever des souris ou des rats pour nourrir les serpents, il faut que ces rongeurs soient aussi détenus dans le respect de leurs espèces, bien entendu! (cf., par exemple, les feuilles d'information PSA sur les rats et les souris).

Les rongeurs surgelés que l'on trouve dans les magasins d'articles zoologiques proviennent souvent de productions en masse cruelles vis-à-vis des animaux. On recommande vivement de se procurer ses rongeurs auprès d'éleveurs que l'on connaît personnellement (éleveurs de souris ou de rats, éventuellement auprès de zoos), qui pratiquent une détention conforme aux espèces et qui savent tuer leurs animaux dans le respect de leur protection! Qui ne peut pas garantir cela devra renoncer à détenir des serpents, car la souffrance de la production commerciale d'animaux destinés à servir comme nutriment ne justifie aucunement une détention de serpents comme hobby!

Reproduction

L'élevage des jeunes est laborieux et ne devrait être envisagé que si l'on dispose d'assez de place, de temps et d'argent. De plus, il faut se soucier de placer correctement la descendance! Aux yeux de la protection des animaux, il vaut mieux renoncer à élever, puisque dans les refuges pour animaux ou chez des particuliers il y a bien trop de pythons royaux qui attendent d'être placés.

Mue

Les jeunes pythons royaux à la croissance rapide muent toutes les 4–6 semaines, tandis que les individus adultes ne muent plus qu'une à trois fois par année. Au début de la mue, la peau des pythons apparaît laiteuse, en raison des liquides qui s'accumulent sous l'ancienne peau; les yeux aussi apparaissent troubles. Il est important que l'animal qui mue dispose d'une wetbox bien humide et protégée pour se retirer. On cessera d'administrer la nourriture pendant les 2–3 semaines de la mue; de plus, le serpent nécessite une tranquillité absolue (ne pas sortir du terrarium)! La peau se détache du corps à partir des lèvres et, si la mue se passe normalement, en une seule pièce. L'animal nécessite des structures qui l'aident à muer, telles que des racines ou des blocs de pierre, auxquelles il peut se frotter.

Santé et hygiène

La meilleure prévention des maladies consiste à détenir ses pythons royaux conformément à leur espèce et à les nourrir correctement. Une grande partie des maladies du python royal sont dues au fait que le terrarium et son aménagement sont insuffisants, que le climat n'est pas approprié ou que le serpent est soumis à des facteurs de stress tels que des vibrations continues, le manque de zones de retrait, etc.

La nourriture et l'eau doivent toujours être fraîches. Les proies non mangées et les restes de la mue doivent être évacués. Les excréments doivent être enlevés rapidement. Le terrarium sera nettoyé et désinfecté deux ou trois fois par année, en fonction de la saleté. On ne se servira pas d'un désinfectant usuel mais uniquement de produits en vente dans les commerces spécialisés! Au moment du grand nettoyage du terrarium, on changera également le substrat.

Comme tous les animaux de compagnie, les pythons royaux doivent être observés chaque jour. L'observation ne constitue pas qu'un passe-temps intéressant pour occuper le temps libre, elle sert aussi à habituer les animaux à leur maître et à vérifier leur état de santé.

Les points suivants permettent d'évaluer l'état de santé des animaux:

- Comment se comporte l'animal?
- Quelles sont sa posture et sa manière de se déplacer?
- L'animal mange-t-il régulièrement?
- Quel est son poids (peser deux à trois fois par année)?
- Quel est l'aspect de sa peau (blessures, restes de la mue, brûlures)?

Si les conditions de détention sont bonnes, les pythons royaux sont rarement malades. Cependant, c'est important de savoir à quel vétérinaire s'adresser en cas d'urgence: ce dernier doit être spécialisé en reptiles, car le traitement de ces animaux constitue une surcharge pour les vétérinaires «normaux»!

Littérature

- Bundesverband für fachgerechten Natur- und Artenschutz e.V. (BNA): www.bna-ev.de (Classeur de formation pour l'attestation allemande de compétence pour détenir des reptiles)
- EndCap Coalition (2012): Wild Pets in the European Union. P. 1–23. Horsham, United Kingdom.

- Kölpin, T. (2012): Python regius – Der Königspython. Lebensweise, Haltung, Nachzucht. Terrarien-Bibliothek des Natur- und Tierverlags, Münster (*Attention: recommandable sous réserve! Les informations techniques sont correctes et complètes, mais l'élevage sélectif d'animaux «design» n'est pas approuvé par la Protection Suisse des Animaux PSA et les bases légales mentionnées dans ce livre se réfèrent à l'Allemagne*).
- Protection Suisse des Animaux PSA (2015). Feuilles d'information PSA «Des reptiles pour animaux de compagnie»

Sources

- Annexes de la CITES en anglais: www.cites.org > CITES Appendices > Appendices
- Bases légales: www.blv.admin.ch > Animaux > Bases légales et documents d'application > Législation > Protection des animaux > OPAn
- Renseignements de la Confédération quant à la CITES: www.blv.admin.ch > L'OSAV > Coopérations > Institutions internationales > CITES
- Placement d'animaux hébergés dans des refuges: www.adopt-a-pet.ch

Editeur et renseignements supplémentaires

Protection Suisse des Animaux PSA, Dornacherstrasse 101, case postale, 4018 Bâle, tél. 061 365 99 99, fax 061 365 99 90, compte postal 40-33680-3, psa@protection-animaux.com, www.protection-animaux.com

Cette feuille d'information et d'autres sont disponibles au téléchargement sous www.protection-animaux.com/publications

Nous remercions cordialement Madame Sabine Nasitta de Pogona.ch pour ses précieuses indications.